



COMMUNIQUE DU MOUVEMENT "CHEMIN DE L'ESPERANCE"

Une affaire de corruption de Députés à l'occasion du traitement des dossiers miniers éclabousse depuis quelques jours l'Assemblée Nationale, ternissant encore de plus l'image du Bureau de l'Assemblée Nationale, de la Commission Ressources Naturelles et Production, de la Représentation du peuple centrafricain, ainsi que l'image de notre cher pays.

Cette affaire est regardée par le Mouvement Chemin de l'Espérance avec une préoccupation d'autant plus forte que l'implication de l'Assemblée Nationale dans la procédure de conclusion des contrats sur les ressources naturelles, telle qu'elle a été consacrée par l'article 60 de la Constitution du 30 mars 2016, était une revendication forte du peuple centrafricain à travers le Forum de Bangui, et que cette implication avait pour but précisément d'empêcher la répétition des mauvaises pratiques du passé.

Le Mouvement Chemin de l'Espérance tient à faire observer que de telles affaires n'auraient jamais existé, si la Cour Constitutionnelle de Transition avait retenu l'interprétation de l'article 60 de la Constitution à laquelle l'avait invité le Président en exercice de l'Assemblée Nationale, à l'époque, dans sa demande d'avis du 07 janvier 2017, relative aux dispositions de cet article, à savoir que l'instance habilitée par la Constitution à décider de l'autorisation de signature des contrats sur les ressources naturelles et les Conventions financières est l'Assemblée Nationale, et non le Bureau tout seul comme cela était souhaité par le Président de la République.

Le Mouvement Chemin de l'Espérance se félicite de la mise en place d'une Commission d'enquête et exhorte celle-ci à faire toute la lumière sur cette sombre affaire dans les meilleurs délais.

Aussi, demande-t-il à la plénière d'autoriser à la Commission d'enquête à rendre public ce rapport et que soient prises toutes les mesures qu'impliquent les conclusions dudit rapport.

Le Mouvement Chemin de l'Espérance attend du Président de l'Assemblée Nationale et du Bureau qu'ils assument toute leur responsabilité dans cette affaire.

Fait à Bangui, le 10 Juillet 2019

Le Président

